

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la commune de Fercé-sur-Sarthe se réunira le mercredi 27 mars 2024 à 20 heures dans la salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

✓ Délégations consenties au maire

- 1. Compte-rendu des décisions municipales
 - ✓ Finances
- 2. Comptes de gestion 2023 : commune, auberge, lotissement
- 3. Comptes administratifs 2023: commune, auberge, lotissement
- 4. Affectation des résultats 2023 : commune, auberge, lotissement
- 5. Taux d'imposition 2024
- **6.** Nomenclature M57 : mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
- 7. Durée d'amortissement Participation Programme d'Intérêt Général
- 8. Budgets primitifs 2024: commune, auberge, lotissement
- 9. Subventions aux associations année 2024
- 10. Réhabilitation énergétique de la Maison du Temps Libre et du Groupe Scolaire : demande de subvention « Rénovations exemplaires » Région Pays de la Loire
- 11. Appel à projet « Gagner du Terrain » Agence Nationale du Sport
 - ✓ Urbanisme
- 12. Déclaration d'Intention d'aliéner 6 place du Vieux Puits
 - ✓ Béguinage de Fercé
- 13. Avancement du projet de béguinage compte-rendu de la réunion du 22 mars 2024
- 14. Affaires diverses

Le Maire,

Dominique DHUMEAUX